



Des acteurs responsables du développement s'expriment

Trois questions à nos dirigeants d'entreprise



Antoine Frérot
*Directeur-
Général de Veolia
Environnement*

Quelles innovations vont permettre un développement plus durable ?

Parmi les quatre spécialités du groupe - eau, propreté/déchets, énergie et transport - toutes sont amenées à proposer des solutions compatibles avec le développement durable. Ces métiers connaissent des mutations profondes et des innovations se créent entre leurs points d'interface. En voici deux exemples :

- La propreté a totalement évolué depuis 15 ans. Ceci se traduit par la croissance du recyclage, de la valorisation de matières premières récupérées et de l'énergie contenue dans les déchets ;

- La mobilité va vivre une révolution. Il y aura le passage de la voiture vers une offre multimodale et de qualité. Il reste encore des efforts à poursuivre en ce qui concerne la garantie d'un transport fluide, rapide et l'accès à des prestations individualisées

En matière d'eau, voyez-vous émerger de nouveaux modèles ?

L'eau : « déshydrater l'économie » est un des axes majeurs dans nos métiers. Il s'agit d'utiliser la ressource de façon la plus efficace possible. Une ville comme Montréal perd plus de la moitié de son eau potable par les fuites de son réseau. L'agriculture, très grosse consommatrice, gagnerait à mieux gérer ses arrosages, et l'industrie pourrait nettement améliorer son empreinte hydrique dans les étapes de nettoyage et de production.

Si consommer moins d'eau pour les mêmes besoins est une évidence, envisager la fabrication d'eau potable à partir d'eaux usées, comme à Berlin, est une voie à explorer. En effet, si elle est bien collectée et retraitée, cette ressource a l'avantage d'être disponible sur son

lieu d'utilisation et d'être renouvelée en boucle locale.

En tant qu'acteur important des milieux urbains, y a-t-il des transformations dans la structuration des villes que vous anticipez ? Dans un objectif d'économie circulaire, l'industrie pourrait-elle revenir s'implanter au plus près des villes ?

Pour des raisons de sécurité, l'industrie lourde ne reviendra pas à grande proximité des villes. Mais l'énergie dégagée par des industries trouvant leur place en périphérie (textile, agro-alimentaire, électronique...) pourrait être utilisée pour chauffer des logements et des bureaux. Réinventer la relation de la ville avec son environnement est une urgence. L'antagonisme entre rural et urbain met en danger l'organisation harmonieuse des territoires, la survie des villes et le plaisir que les populations trouvent à y vivre. Cependant, de nouvelles articulations entre les espaces et les modes de déplacement sont encore à inventer pour que ruraux et urbains aient accès à des niveaux de services équivalents.

L'éditorial

L'environnement, source d'opportunités

Au-delà des drames individuels, le désastre du golfe du Mexique et les catastrophes climatiques naturelles récentes conduisent le monde à s'interroger à nouveau sur ses modèles de développement : chacun réévalue sécurité énergétique, acceptation et gestion des grands risques environnementaux parmi lesquels la biodiversité, dont les enjeux sont mieux mesurés, intégration de l'environnement à son action quotidienne, virage vers une économie moins carbonée.

L'interrogation émergente sur les prix à long terme du CO₂ est un signe du même mouvement : celui que les investissements industriels dans l'économie sans carbone deviennent significatifs.

Les deux interviews ci-contre le montrent : l'environnement est plus que jamais source d'opportunités et de croissance.

Claire Tutenuit, Délégué Général



Maximilien ROUER
*Président
du Directoire
de BeCitizen*

Qu'est ce que l' « économie positive », le concept sur lequel vous avez fondé BeCitizen ?

L'« économie positive » est une économie qui génère de la croissance tout en restaurant l'environnement et le climat. Ses principes sont présentés dans l'ouvrage « Réparer la planète » (éd JC Lattès 2007). Cette économie est la source de nombreuses opportunités pour nos clients, pour la plupart des grands groupes industriels ou agricoles. Pour en améliorer l'accessibilité, nous déclinons cette économie positive en 5 thématiques : l'énergie, le changement climatique, la biodiversité, les ressources et déchets, la santé/toxicité. Avec cette même grille de lecture, nous créons et conseillons des fonds d'investissement dans les *cleantechs*.

Est-il facile de trouver des investisseurs pour ces projets ?

Nos fonds d'investissement représentent déjà

plusieurs centaines de millions d'euros sous gestion. Pour cela, nous sommes adossés à la Compagnie Benjamin de Rothschild, dont nous sommes une filiale depuis 2008. Si, aujourd'hui, les business models de l'économie positive reposent essentiellement sur les économies d'énergie, les MDP et les énergies renouvelables, ils continueront à évoluer pour prendre en compte les 5 dimensions de la restauration écologique.

Quelles valeurs vont pouvoir être données au capital écologique ?

L'action de lobbying que BeCitizen mène à Bruxelles ou Paris vise à promouvoir les business models dont la rentabilité économique s'appuie sur la restauration de l'environnement. Pour le capital écologique, il nous faut encore attendre l'établissement de conventions et de valeurs de référence. Cela a été fait pour les gaz à effet de serre avec un arbitrage de suivi limité à 6 gaz et la fixation du potentiel de réchauffement global (PRG) de chacun fixé à 100 ans. Le choix de ces conventions pour les gaz à effet de serre, même s'il a pris du temps, s'est fait dans un délai court à l'échelle de la vie d'une entreprise. Il est vraisemblable qu'il en sera de même avec le capital écologique ; les discussions entamées sur la valeur de la biodiversité en témoignent.

L'individu face aux objectifs collectifs de réduction des émissions de GES : quel dosage entre contrainte et libre arbitre ?

Le grand public le sait aujourd'hui : c'est la somme de nos comportements quotidiens (alimentaire, consommables, mobilité, loisirs) et de nos décisions de plus long terme (habitat, mobilité) qui détermine directement l'essentiel des trajectoires d'émissions de notre société. Pourtant la question reste ouverte : comment faire passer les individus, de l'intention, ferme dans les sondages, à l'acte, que les statistiques de consommation peinent à détecter ?

Des chercheurs ont pour cela recensé les moteurs de l'envie qui pousse à « verdier » son comportement. Quatre d'entre eux relèvent d'un bénéfice personnel : le facteur santé (exemple du bio), le facteur portefeuille (équipement économe en énergie), le facteur statut social conféré (voiture électrique, panneaux solaires, adhésion à une Amap...) et le facteur facilité d'usage (l'autopartage qui décharge de l'entretien du véhicule). Deux autres moteurs relèvent d'un bénéfice commun : le facteur attachement à la nature et le facteur solidarité humaine, avec sa communauté, les PED ou les générations futures.

L'intuition et les constats des sociologues nous enseignent que la recherche d'un bénéfice personnel est plus mobilisatrice que celle d'un bénéfice commun ; l'innovation sur les quatre

premiers leviers serait donc la plus efficace – sans bien sûr négliger l'information et l'éducation aux autres. Chacun de ces moteurs réagit à des outils spécifiques : le facteur santé appelle l'innovation scientifique, la lisibilité et crédibilité des informations proposées au consommateur, avec notamment la question des labels. Le facteur portefeuille peut s'appuyer sur des mécanismes, incitations, bonus/malus, tarifs de rachats, rendant plus compétitif le mieux disant environnemental. Le facteur statut social passe par un relais des leaders de tendance (people, etc.), des médias, de la publicité. Enfin, le facteur facilité d'usage repose sur l'innovation et l'émergence de nouveaux modèles comme l'économie de fonctionnalité.

Les réductions volontaires ainsi générées seront-elles suffisantes, ou faut-il d'autres outils pour les généraliser ? Faut-il envisager la fiscalité, des réglementations excluant certains comportements, ou sortant du marché certains produits très émetteurs ? C'est déjà partiellement le cas dans le domaine de la mobilité avec les seuils d'émissions au km pour les véhicules neufs, mais ces objectifs sont des moyennes et le marché propose encore des modèles très émetteurs. C'est peu à peu le cas

dans le bâtiment où les réglementations thermiques en construction neuve se durcissent, où les lampes à incandescence ont disparu, où les Chinois brident la climatisation en-dessous de 26°C. Ce n'est pas encore le cas dans l'alimentation : chacun peut opter pour un régime très carné sans l'encombre d'un quelconque signal environnemental – les premiers pilotes d'affichage environnemental des produits ne sont attendus qu'au 1er juillet 2011. Ce n'est enfin pas encore le cas dans le domaine du loisir, même si le tourisme aérien va rentrer dans le marché européen de quotas dès 2011.

Peut-on laisser cours au seul libre arbitre, en jouant sur les incitations économiques et la promotion de nouveaux modèles de consommation ? Faudra-t-il en passer par la contrainte individuelle, quand et à quel niveau, pour atteindre nos objectifs collectifs ? Pour réfléchir à ces questions difficiles, EpE réunit régulièrement quelques entreprises, associations de consommateurs et ONG environnementales. Le dialogue est nourri et les réponses très diverses.

Claire Tutenuit,
Délégué Général

EpE et l'actualité environnementale

Changement Climatique

- EpE est intervenue au forum ADEME des innovations le 23 juin 2010 à la Cité des Sciences, centré sur les démonstrateurs de recherche dans le secteur de l'énergie.
- Plusieurs membres d'EpE ont décidé de s'engager sur l'efficacité énergétique de leurs bureaux. Une table-ronde sera organisée fin 2010 pour présenter cet engagement et les bonnes pratiques identifiées pour le concrétiser.

Biodiversité

- EpE est intervenue au colloque organisé par l'ICREI à Aix en Provence sur la biodiversité le 18 juin.
- Les trois lauréats du prix étudiant EpE-Metro ont reçu leur prix des mains de

Lafarge, Eiffage et la SNCF, le 14 juin à la Maison des Arts et Métiers.

<http://www.epe-asso.org/index.php?part=prix&ID=3>

Annonces

- **Une nouvelle équipe en 2010 chez EpE**
 - Cécile Joucan est responsable des activités Santé-Environnement, Biodiversité et Prospective,
 - Damien Léonard remplace Séverin Fischer comme responsable des activités Energie-Climat d'EpE.
- EpE, le WBCSD et de nombreux partenaires, l'IUCN, le MEDEF, ADMICAL, OREE, l'IDDRI et l'ACFCI organisent le 19 octobre prochain un colloque international sur le thème *Business & Biodiversity*. Consultez les sites internet des partenaires dès fin juillet.

Du côté du WBCSD

- Le WBCSD a publié, et EpE prépare la diffusion, de "Vision 2050", une étude montrant comment 9 milliards de personnes pourraient bien vivre durablement avec les ressources de la planète.
http://www.wbcd.org/web/projects/BZrole/Vision2050-FullReport_Final.pdf
- Le WBCSD vient de lancer un groupe de travail sur le thème « sustainable consumption ».
- Le WBCSD organisera en octobre, dans le cadre de la COP10 de la CDB à Nagoya, un « business side event » avec le Nippon Keidanren et l'UICN.

Du côté des membres

- EpE a le plaisir d'accueillir : EADS et BASF

Membres d'Entreprises pour l'Environnement : ALLIANZ - AIR FRANCE - AIR LIQUIDE - ARCELORMITTAL - AREVA - ARJOWIGGINS - APRR - AXA - BASF - BECITIZEN - BNP PARIBAS - BOLLORE - CAISSE DES DEPOTS- CIMENTS FRANÇAIS - COCA-COLA - ENTREPRISE - DELOITTE - EADS - EDF - EIFFAGE - GDF SUEZ - IBM FRANCE - LA POSTE - LAFARGE - LECLERC - MARSH - MICHELIN - MOBIVIA - PRIMAGAZ - PSA - RATP - RENAULT - RHODIA - RIO TINTO ALCAN - RTE - SAINT-GOBAIN - SANOFI AVENTIS - SCHNEIDER ELECTRIC - SECHE ENVIRONNEMENT - SIA CONSEIL - SNCF - SOCIETE GENERALE - SOLVAY - SPIE BATIGNOLLES - SUEZ ENVIRONNEMENT - TOTAL - VALLOUREC - VEOLIA ENVIRONNEMENT - VINCI



La lettre d'EpE N°17 - Juillet 2010

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epe-asso.org

Directeur de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS
Tél : +33 1 49 70 98 50 - Fax : +33 1 49 70 02 50
Abonnement - désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Imprimé sur papier recyclé